Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés - Données 2019



- 226 communes
- 476 857 habitants (population SINOE 2019¹)
- 14 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence de traitement
- 36 déchèteries

DMA

(avec gravats) 334 534 t 702 kg/hab

DMA (hors gravats)

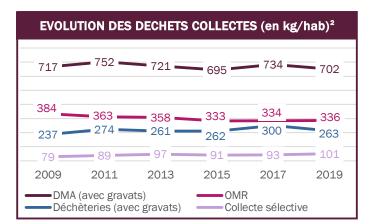
307 241 t 644 kg/hab

Occitanie:

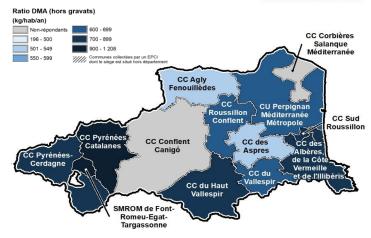
DMA (avec gravats): 624 kg/hab DMA (hors gravats): 556 kg/hab

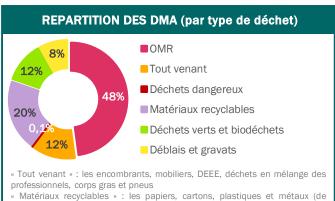
18 communes de l'Aude sont collectées par un EPCI des Pyrénées-Orientales, cela représente 2,5 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

REMARQUE : Du fait des 2 collectivités non-répondantes en 2019, les ratios de DMA et de déchets occasionnels 2019 peuvent être légèrement sous-estimés.

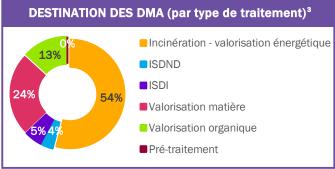


La quantité globale de DMA (avec gravats) collectée depuis 2009 a augmenté d'environ 15 kt à l'échelle des Pyrénées-Orientales alors que le ratio de DMA collecté par habitant a diminué de 2%. Les Pyrénées-Orientales font partie des 3 départements d'Occitanie qui possèdent un ratio de DMA supérieur à 700 kg/hab. Cela peut notamment s'expliquer par l'importance du tourisme, les ratios étant calculés à partir d'une population dite « municipale ». Le ratio d'OMR a, néanmoins, diminué de 13% depuis 2009, alors que le ratio de collecte sélective (emballages/papiers et verre) a progressé de manière assez significative (+30%, une partie pouvant s'expliquer par une meilleure traçabilité). L'augmentation des apports en déchèteries (+11%) reste, quant à elle, dans la moyenne régionale.





collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles



En termes de traitement, 37% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique et 63% vers de l'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou ISDI). Le principal mode d'élimination est l'incinération, en effet, le département possède un incinérateur qui traite l'intégralité des OMR ainsi que la grande majorité des encombrants résiduels produits sur le département.

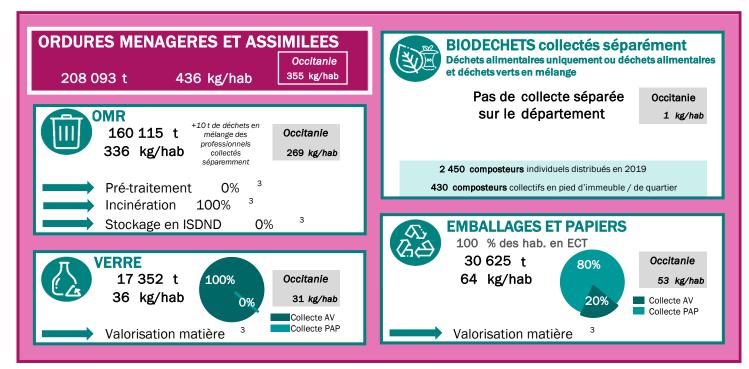
REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

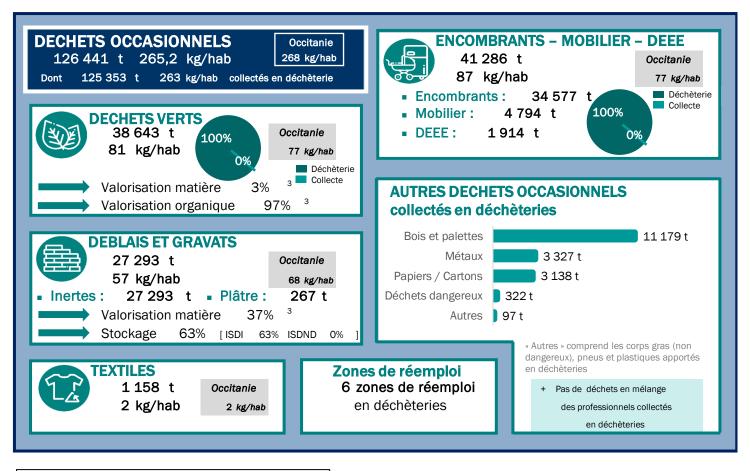
Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 160 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 7 décembre 2021). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

- ne condent pas les déchets municipaux (voine, marches, etc). ¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2019 est la « population SINOE » telle gu'estimée en 2021.
- ² Les ratios de 2009 à 2017 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2019 et avec la population municipale INSEE.
- ³Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets - Données 2019







• Glossaire:

AV: Apport volontaire

DEEE: Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés **ECT :** Extension des Consignes de Tri

EPCI: Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ISDI: Installation de Stockage de Déchets Inertes

ISDND: Installation de Stockage de Déchets non Dangereux OMR: Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)

PAP: Porte-à-porte

Pour plus d'informations :

info@ordeco.org 05 61 39 12 75







L'ORDECO est financé par